

*Ecole Elémentaire Parc de Diane  
Parc de Diane  
78350 JOUY EN JOSAS  
Tél/fax : 01.39.56.52.61*

E-mail : [0780529b@ac-versailles.fr](mailto:0780529b@ac-versailles.fr)  
Site : <https://parcdediane.toutemonecole.com>

## Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 16 mars 2021

### Etaient présentes :

Mme ANDRE : Directrice – CE2

Mme GUERY : CP

Mme REIG : CM1

Mme FERRET : CE1

Mm KARMANN : CM2

Mme PEREIRA : UNAAPE

Mme BEDJIDIAN : UNAAPE

Mme FOUCAULT : Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

Mme KUCA : Responsable service scolaire

Mr BETTINI Responsable Périscolaire

### Etait excusée :

Mme MANDRAS : Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Vélizy Villacoublay

### 1. EFFECTIFS PREVISIONNELS 2021-2022

Au 16 mars 2021, il y a 115 élèves dans l'école.

102 élèves sont attendus à la rentrée 2021-2022. Cet écart est dû au départ des CM2 (gros effectif) et à l'arrivée d'un petit effectif de CP. Il faut tenir compte également de certains déménagements. Afin de préparer au mieux cette rentrée, les familles susceptibles de déménager cet été doivent prévenir dès que possible la Directrice. Vu cette baisse d'effectifs, une fermeture de classe est prononcée pour la rentrée prochaine par l'Inspection Académique. La structure définitive sera confirmée fin août car il faut attendre les possibles inscriptions durant l'été.

*Rappel : L'équipe pédagogique est la seule à juger de la pédagogie (tout à fait conforme aux nouveaux programmes) ; elle est aussi la seule à mener le travail sur la répartition des classes.*

### ***A la demande des parents, un état des lieux concernant les élèves à profils particuliers a été fait :***

*Dans notre école, cette année, 20% des élèves présentent des profils particuliers qui, de par leurs besoins spécifiques, nécessitent un encadrement pédagogique adapté:*

- en grande difficulté scolaire (aucune autonomie / besoin permanent de la présence de l'enseignant avec des aménagements sur mesure / dyslexie / dyspraxie / blocage psychologique face aux apprentissages causé par des facteurs extérieurs à l'école)
- allophones (non francophones de naissance)
- profils à haut potentiel intellectuel (HPI)
- troubles de l'attention (TDA)

- troubles autistiques
- plans d'aménagement personnalisé (PAP) mis en place pour répondre à des difficultés scolaires durables
- projets d'accueil individualisé relatifs à des handicaps physiques
- accompagnement par un assistant de vie scolaire (AVS) ou en cours de demande pour en obtenir un

La répartition dans les classes de ces élèves est très hétérogène : si leur taux est de 5% dans certaines classes, il peut représenter 25 à 30% des élèves dans une majorité des autres classes.

## **2. BUDGET COOPERATIVE SCOLAIRE.**

### *Coopérative scolaire :*

Au 16 mars 2021, le solde est de 2 651,88 €.

Pour rappel, la coopérative ne sert pas uniquement aux sorties scolaires. En effet, cette année, vu le contexte sanitaire, il n'y a presque pas de sorties. Nous en avons donc profité pour équiper les classes de Rallyes Lecture, ce qui représente un budget de 200 à 260 euros par classe.

S'ajoutent à ces dépenses :

Abonnements renouvelés.

Documents pédagogiques pour les différentes classes

Fournitures pour les arts plastiques

Cotisation OCCE : 263,66 euros

## **3. EXERCICES DE SECURITE et SECURITE DANS L'ECOLE**

Un exercice alerte intrusion attentat a eu lieu le 17 décembre 2020 : L'objectif était que chaque classe se mette à l'abri dans la classe sans le moindre bruit et reste silencieux et immobile pendant 10 à 15 minutes.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 21 janvier 2021.

### ***Quelques points de rappels sur le protocole sanitaire en vigueur :***

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, seuls les masques de type 1 sont autorisés.

Pour les écoles élémentaires : Si 1 cas de variant sud-africain ou brésilien : Isolement de la classe

Si 3 cas de variant anglais ou souche non mutée : Isolement de la classe

Il est toujours d'actualité de vérifier la température de vos enfants le matin avant de venir à l'école : si la température est égale ou supérieure à 37.8, l'enfant reste à la maison et il est nécessaire de prendre l'avis d'un médecin et de prévenir l'école.

Si un enfant est positif au virus, la famille prévient l'école. La directrice en informe l'Inspection qui en avise l'ARS. Et c'est l'ARS et l'Inspection qui décident des démarches à suivre au sein de l'école et qui préviennent la Directrice des informations à communiquer.

### ***Point de rappel sur les surveillances de récréation :***

Les récréations sont surveillées par deux enseignantes. C'est une surveillance réelle et effective.

Comme il a été dit dans chaque classe, s'il se passe quelque chose entre les élèves, un point qui ne se voit pas, il faut immédiatement avvertir les enseignantes de surveillance afin de régler le problème immédiatement. Selon la gravité de ce problème, il peut y avoir une discussion au sein de la classe ou alors les parents des élèves concernés par ce différend peuvent être informés de la situation.

Il est nécessaire aussi que les parents échangent avec leurs enfants sur les comportements de socialisation à

l'école.

## **5. BILAN D'UNE ANNEE (16 mars 2020-16 mars 2021) avec confinement et protocoles sanitaires**

### **Au niveau des apprentissages**

La situation de confinement a eu un impact sur l'ensemble des élèves et sur leurs acquis. Si les compétences et les savoirs acquis ont pu être maintenus grâce à la continuité pédagogique, certaines connaissances et méthodes de travail sont moins bien maîtrisées par des élèves. Nous nous apercevons que les nouvelles notions abordées pendant le confinement ne sont pas bien consolidées et sur ces mêmes notions, nous y passons plus de temps que les autres années et ce, au niveau de toutes les classes.

### **Au niveau de l'autonomie**

Depuis septembre, nous nous sommes aperçues chez nos élèves d'une perte d'autonomie en classe. Ils sont moins « sûrs » d'eux, ont besoin de répétitions des consignes de nombreuses fois. Même si nous savons le bon suivi des élèves par leurs parents pendant le confinement, les élèves n'étaient pas en groupe classe et bénéficiaient d'un enseignement personnel. Pour beaucoup d'entre eux, le retour en groupe classe fut difficile et peut encore l'être. Les élèves attendent des explications ou conseils personnalisés et ne sont plus attentifs au collectif. Et la concentration a perdu en qualité. Ils ont également perdu en autonomie pour leur matériel (beaucoup d'oublis pour faire leur cartable même si tout est noté en classe).

Dans une journée, cela prend beaucoup plus de temps qu'avant.

### **Au niveau de la sociabilisation**

Le confinement de mars dernier, le retour de 15 jours seulement en juin, le non-brassage des groupes, le fait que les élèves n'ont plus d'activités sportives ou extérieures, tout ceci fait que les interactions sociales se font toujours au sein du même groupe. Dès lors, nous observons beaucoup plus de disputes, de contrariétés, de méchanceté entre les élèves. Nous devons donc régler ces problèmes en classe afin que chacun soit au mieux face aux apprentissages. Ces échanges sont pris sur le temps scolaire, ce que nous avons beaucoup moins avant.

Le fait que les cours de récréation soient quadrillées en 5 zones pour le non-brassage des groupes implique forcément que les élèves ne peuvent plus s'épanouir complètement.

### **Protocoles sanitaires**

Dans l'ensemble, ils sont bien respectés par les élèves (lavage des mains, port du masque, non-brassage). Pour information, le respect de ces protocoles sanitaires prend environ 20-25 minutes sur une journée de classe.

Les enseignantes observent à chaque fois une remise au travail plus difficile et une concentration moindre.

Le non-brassage oblige aussi en cas de mauvais temps des récréations en classe donc des moments obligatoirement plus calmes et peu de possibilités de « s'aérer ».

## **6. TEMPS PERISCOLAIRE**

L'équipe périscolaire constate les mêmes problèmes liés à la sociabilisation (pour les mêmes raisons soulignées par l'équipe pédagogique), en particulier, chez les plus jeunes. Un animateur a été affecté à l'encadrement des enfants de CP pour en assurer la surveillance (beaucoup de conflits - refus de partager, absence de verbalisation générant des bagarres).

## **7. ACTIVITES DES CLASSES.**

E.P.S. : Les enseignantes sont très satisfaites des interventions de Mrs Thomas Rossignol, Rémi Changeur sur les créneaux gymnase des CE2, CM1 et CM2. Ils apportent d'excellents conseils techniques et les enseignements sont de qualité.

Depuis février, les CP et CE1 ont commencé le sport avec Mr Clément Massip. Celui-ci se déplace à l'école le vendredi matin (1h pour chaque classe). Les élèves apprécient fortement et c'est bien dommage de ne pas pouvoir en bénéficier toute l'année.

Vu le contexte sanitaire, il n'y a plus de séances au gymnase pour le moment. Les intervenants viennent à l'école pour des séances en extérieur, adaptées au protocole sanitaire.

### **Sorties et interventions dans l'école**

Comme dit précédemment, il y a peu de sorties.

CM2 : visite du musée Léon Blum le mardi 9 mars 2021

CE2 : Visite + atelier de l'exposition Fibres Africaines au musée de la Toile de Jouy le jeudi 25 mars 2021 : Le financement de la visite et de l'atelier est pris en charge par la mairie de Jouy en Josas et le transport sera financé par la coopérative de l'école.

CP : le 1<sup>er</sup> ou 2 avril 2021 : Opération Hôpital des Nounours à la salle du Vieux Marché. (Action proposée par l'UNAAPE)

L'hôpital Des Nounours est une action de Santé Publique mise en place par les étudiants en médecine de toute la France, à destination des enfants de GS et CP. Cette action de Santé globale, permet aux enfants de découvrir le monde de la Santé de façon ludique et pédagogique. La visite de l'Hôpital des Nounours est une sortie de classe à part entière, durant laquelle chaque enfant emmène son nounours malade à l'Hôpital pour le soigner. À cette occasion, l'enfant parcourt les différents services de l'Hôpital des Nounours, selon les soins nécessaires à sa peluche, et rencontre les différents professionnels de santé, dont le rôle est joué par des étudiants des filières de Santé.

CP : Participation au Projet WATTY (Action proposée par la mairie de Jouy en Josas) : C'est un programme de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie destiné aux enfants. Date à venir.

Le 31 mai et 1<sup>er</sup> juin : intervention à l'école de la Ferme de TILIGOLO : (Action proposée par l'UNAAPE- sous réserve de validation des budgets de l'UNAAPE)

Pour les CP, un spectacle de 40 min + ateliers culturels pédagogiques + découverte des animaux

Pour les autres classes : ferme ouverte et découverte des animaux avec des spectacles interactifs

Les jeudis 20-27 mai et 3 juin : Intervention à l'école de l'association l'ENFANT BLEU pour les classes de CP, CE1, CE2 (Action proposée par la mairie de Jouy en Josas)

Par le biais de jeux, les enfants discuteront de problèmes qu'ils peuvent rencontrer à l'intérieur ou à

l'extérieur de l'école (disputes – bagarres – harcèlement...)

Toutes ces sorties et interventions sont faites dans le respect des règles sanitaires.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, d'autres sorties pourront être prévues. Actuellement, il est très difficile de planifier, même sur le moyen terme.

Les photos de classes : 17 mai 2021 matinée

Festival du Livre : annulé pour cette année. La vente à distance est trop compliquée à mettre en place. Il sera reprogrammé pour Octobre/Novembre 2021

LIAISON GRANDE SECTION/CP : Pour le moment, il n'y a rien de prévu car le non-brassage des groupes est toujours de rigueur.

LIAISON CM2/6<sup>ème</sup> : Vu le contexte sanitaire, les élèves de CM2 ne pourront pas aller visiter le collège. Les parents de CM2 ont reçu un lien pour une réunion visio avec le collège le lundi 29 mars 2021.

2 projets en distanciel sont en cours d'élaboration entre Mme Karmann et certains professeurs du collège.

PROJET PERMIS PIETON POUR LES CE2 : Un rendez-vous sera pris prochainement avec la Police municipale. Ce permis piéton se déroule en 4 temps : Le policier municipal vient expliquer le permis aux élèves et remet la mallette pédagogique à l'enseignante. Le 2<sup>ème</sup> temps consiste pour l'enseignante à entraîner les élèves à l'aide de la vidéo. Puis le policier municipal vient faire passer le permis piéton aux élèves. Et enfin, le permis est remis aux élèves de façon solennelle en présence de la police municipale et de la mairie.

Les CM1 en bénéficieront également puisqu'ils n'ont pas pu le passer l'an dernier.

PERMIS INTERNET POUR LES CM2 : organisé en partenariat avec la Police Nationale

CM2 : Actuellement, les familles dans le processus Affelnet – passage en 6<sup>ème</sup> : Les familles ont reçu une note d'informations à ce sujet.

Une note sera transmise aux parents des Futurs CM2 dès septembre 2021 afin de leur expliquer le calendrier et les démarches à suivre.

AISANCE AQUATIQUE POUR LES CP : Projet proposé et financé par la mairie de Jouy en Josas. Ce projet a été validé par la piscine de Satory. Du 14 au 25 juin 2021, les CP se rendront en car à la piscine de Satory tous les jours pendant 1h (les matins de 10h30 à 11h30 – retour prévu à l'école à 12h15). Cette activité sera effective si les conditions sanitaires le permettent.

S'agissant de faire rattraper ce programme aux CE1 qui n'ont pas pu en bénéficier l'année dernière (conditions sanitaires), la mairie n'a pas pu obtenir de la part des piscines de Satory et de Vélizy de créneaux supplémentaires satisfaisants (cela aurait impliqué que les enfants aillent sur une semaine, une heure le matin, une heure l'après-midi, ce qui n'est pas gérable, si l'on considère les deux allers-retours par jour, la nécessité de deux maillots et, par-dessus tout, l'atteinte au temps de travail en classe. De plus, les écoles de Mousseau et Bourget-Calmette ont beaucoup d'élèves en CP cette année (les élèves de ces écoles sont répartis sur deux classes).

Toutefois, la mairie réactive le dispositif « Savoir nager » pour les CE1 (à Vélizy cette fois), sur les temps périscolaires. Par ailleurs, à terme, la municipalité souhaite pouvoir étendre ces dispositifs à plus de classes

(niveaux) : une réflexion est entamée notamment sur les CM2, du fait du brevet de 50 m en 6<sup>ème</sup>, afin d'assurer ou de consolider leurs acquis en termes de natation et d'assurer leur sécurité. Une autre idée est à l'étude concernant des stages avec la piscine de Vélizy en dehors des temps scolaires, en concertation avec l'association L'Espadon à Vélizy.

## **8. INTERVENTIONS UNAAPE**

**FERMETURE D'UNE CLASSE A LA RENTREE 2021** : La mairie a exprimé qu'elle apporterait tout son soutien pour que cette fermeture n'ait pas lieu.

**REMERCIEMENTS** : Les parents d'élèves ont remercié l'équipe municipale pour :

- la prolongation de la suspension des forfaits
- le déploiement de trois services dans le réfectoire pour augmenter la distanciation entre les tables
- la distribution de 2 masques par élèves
- les menus végétariens proposés
- l'Anim'Plus et le travail des animateurs

Les parents d'élèves ont remercié l'équipe pédagogique, tant pour les maternelles que pour les primaires, pour l'organisation qu'elles suivent avec la COVID (lavage des mains, répartition des classes ...).

**CHENILLES PROCESSIONNAIRES** : Un plan annuel de prise en charge du problème a-t-il été défini ? Un partenariat avec une entreprise spécialisée a-t-il été mis en place ? La mairie va solliciter les services techniques.

**DEMANDE DE TRAVAUX** : La pose d'une rampe de sécurité dans le grand escalier de la cour de récréation et ainsi que la réfection des marches de la sente ont-elles été inscrites au projet du budget 2021 ? Le budget est finalisé à la fin du mois de mars.

**VEGETALISATION DE LA COUR DE RECREATION** : Projet évoqué par les élues au conseil d'école du 13 octobre 2020, qu'en est-il ? C'est un projet de programme qui va se déployer sur la durée du mandat de l'équipe municipale.

**CANICULE** :

Les dispositifs prévus ? Au vu des conditions sanitaires, de nouveaux dispositifs doivent être définis, les anciens (brumisateurs, regroupement inter écoles à la salle du Vieux Marché) n'étant pas applicables.

**BUDGETS NON UTILISES** : suggestions d'utilisation émises par des parents :

- Piscine pour tous les niveaux en juin (si les conditions sanitaires le permettent)
- Sorties à la journée
- Matériel périscolaire
- Végétalisation de la cour
- Petites parois anti-bruit dans les cantines
- Décoration de l'école
- Intervenants en Anglais (une réflexion est entamée avec la mairie sur la possibilité d'un jumelage avec Bothwel, ville jumelée avec Jouy en Josas dans le cadre de notre projet bilinguisme ouverture sur me monde),

Les budgets non utilisés repartent dans la trésorerie municipale générale. Toutefois, la crise sanitaire a généré des dépenses (matériels, déploiement d'équipes périscolaires sur chaque école) qu'il a fallu intégrer.

ACTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Le contexte et le protocole sanitaire n'autorisant pas la présence d'adultes, autres que les membres de l'équipe pédagogique, nombre de nos actions n'ont pas pu être réalisées, mais nous espérons toutefois que certaines puissent l'être d'ici la fin de l'année.

- La vente de chocolats a eu lieu et a permis de récolter 497,65 euros
- Distribution de 2 masques à chaque élève d'élémentaire sur les 3 écoles de Jouy (projet UNAAPE JOUY).
- Ferme Tiligolo projet avec UNAAPE PDD MATER > en cours d'étude (demande de devis)
- Intervention des savants fous pour toutes les classes > en cours d'étude (demande de devis)
- Intervention d'un auteur illustrateur pour les CP et CE1 > déprogrammée pour cette année
- UFSBD > en cours d'étude (demande de devis)
- Hôpital des Nounours pour les CP (projet UNAAPE JOUY) > l'UNAAPE finance les trajets en car (132 euros).
- Rangement de la bibliothèque > suspendu (impossible de rentrer dans l'école élémentaire, en raison du protocole), mais reprise dès que la situation le permet à nouveau (nous aurons besoin de tous les volontaires parmi les parents)
- Recyclage > suspendu pour le moment (impossible de rentrer dans l'école maternelle, en raison du protocole).
- Compost > la mise en place du projet a été interrompue avec le confinement, mais le projet sera réactivé dès que ce sera à nouveau possible.

## 9. CALENDRIER :

- Lundi de Pâques le 5 avril 2021 : Pas de classe
- Du mercredi 12 mai au lundi 17 mai : Pont de l'Ascension (jeudi 13 mai) – Pas de classe
- Lundi 17 mai : Photos des classes
- Lundi 24 mai 2021 : Lundi de Pentecôte – Pas de classe
- Lundi 7 juin : Tournoi de football pour les CM2 des 3 écoles (en fonction de la situation sanitaire)
- Mardi 8 juin : Décathlon des Ecoles GS/CP (en fonction de la situation sanitaire)
- Jeudi 10 juin : Décathlon des Ecoles CE1/CE2 (en fonction de la situation sanitaire)
- Vendredi 11 juin : Décathlon des Ecoles CM1/CM2 (en fonction de la situation sanitaire)
- Mardi 6 juillet à 16h30 : Vacances d'Eté
- Jeudi 2 septembre 2021 : Rentrée des classes. (8h30 pour les CE1 – CE2 – CM1 – CM2 et 8h45 pour les CP)

En ce qui concerne la fête des Ecoles et l'exposition d'Arts Plastiques, ces 2 événements ne sont pas oubliés mais nous ne pouvons pas les planifier pour le moment. Il nous faut attendre l'évolution sanitaire. Une expo photos est disponible sur le site de l'école.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 15 juin à 18h30.

Nathalie ANDRE

Karine BEDJIDIAN

Marianne PEREIRA